

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-4/07

---

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement  
Rapporteur : AUTREUX Lydie

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TALLET Maud

---

**OBJET :** Approbation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés par le Département.

Dans le cadre d'une politique départementale volontariste constante, et dans la continuité de la mise en oeuvre de la délibération de l'assemblée départementale n°4/15 du 20 novembre 2009, le Département soutient le développement et la modernisation des services d'aide et d'accompagnement autorisés dont la gestion est assurée par une structure associative ou un centre communal d'action sociale. A cet effet il conclut une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) avec ces organismes, qui prévoit pour chacun d'eux des objectifs stratégiques et leur attribue des dotations de financement. D'ores et déjà, six services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés par le Président du Conseil Général s'inscrivent dans cette logique conventionnelle et les CPOM qui en résultent sont soumis à l'approbation de l'assemblée départementale.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 4/15 du 20 novembre 2009,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Article 1 : d'approuver le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à conclure entre le Département et les organismes gestionnaires de services d'aide et d'accompagnement à domicile énumérés ci-après, en fonction du modèle joint en annexe n°1 de la présente délibération.

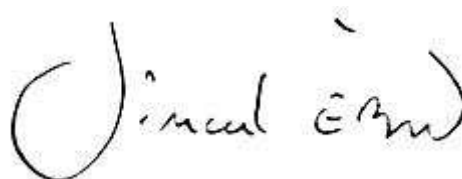
Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens en fonction des fiches jointes en annexes n°2 à 7, au nom du Département, avec les organismes suivants :

- l'Association de Soins et Services à Domicile (ASSAD) de la Région de Lagny
- l'Association SAAD Nord 77 (Dammartin en Goële)
- l'Association cantonale d'aide à Domicile (ACAD) La Chapelle la Reine,
- l'Association Centre 77 (Rozay en Brie),
- l'Association Aide à Domicile Seine et Loing (ADCSL Veneux les Sablons)
- le Comité d'Entraide aux Familles (CEF) de Montereau.

Les crédits permettant de financer ces conventions seront imputés sur les programmes 2010 « maintien à domicile des personnes âgées » et « maintien à domicile des personnes handicapées ».

Adopté à l'unanimité

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Éblé', written in a cursive style.

Vincent ÉBLÉ